

économie ou par l'aide de ses amis qu'il devra rembourser en fin de compte, ne reçoive aucune faveur, tandis que l'autre, arriéré dans ses paiements, faute simplement de travail et d'économie, recevra une remise de 30 ou 40 pour 100 de sa dette? C'est une question que le Gouvernement doit étudier très sérieusement. Nos anciens soldats s'en occupent beaucoup.

Cette mesure doit être considérée, je crois, entièrement par elle-même, non au point de vue énoncé par le chef de nos amis progressistes (M. Forke), que nous devons faire notre possible pour l'ancien soldat, car en ce cas ce ne serait qu'avantager ceux qui n'ont pas payé aux dépens de ceux qui ont payé.

M. SUTHERLAND (Oxford-Sud): Monsieur le président, moi, aussi, je suis membre du comité des pensions et de l'établissement des anciens soldats, depuis sa fondation. Je me rappelle fort bien qu'au dépôt du premier projet de loi de ce genre, j'avais exprimé la crainte que ces anciens soldats ne maudissent le jour où ils avaient accepté un prêt pour s'établir sur la terre. Je déplore la réalisation de ma prédiction. De l'aveu général, aujourd'hui, la situation sur nos terres est loin d'être satisfaisante. Par cette mesure le Gouvernement se propose d'aider, dans une certaine mesure, quelques-uns des soldats encore établis sur la terre acquise en vertu du régime de l'établissement des soldats. Mais, à mon sens, nous devrions commencer par étudier fort attentivement les causes de cette situation déplorable. J'ai remarqué chez le Gouvernement depuis son arrivée au pouvoir, une disposition à faire bon marché des intérêts des agriculteurs et à les sacrifier pour obtenir des concessions et avantages des gens adonnés à d'autres industries ou métiers. J'ai maintes fois attiré là-dessus l'attention du Gouvernement. Voici un an, quand le ministre des Finances (M. Robb) a déposé un projet de traité avec l'un des dominions, j'ai soutenu que la mesure était injuste pour nos cultivateurs, en particulier les anciens soldats induits à s'établir sur une terre sous le régime de l'établissement des soldats. Revenus des combats et du tumulte de la guerre, ces hommes ont vu une chose très attrayante dans ces prêts, et le calme de la vie rurale en a séduit plusieurs, en particulier plusieurs sans expérience de l'agriculture, et le résultat, c'est que nombre d'entre eux ont dû abandonner leurs terres et perdre le placement qu'ils y avaient fait, tandis que d'autres sont aujourd'hui dans une situation fort difficile et gênée. Je conviens volontiers qu'il faut faire quelque chose pour ces hommes. Selon moi, c'est l'un des plus grands malheurs survenus au pays, que

des hommes, après avoir fait tant de sacrifices et rendu tant de services à leur pays, soient aujourd'hui dans une situation précaire qui les force, après des années de labeur et le placement de tous leurs fonds, à abandonner pour ainsi dire leurs derniers biens. Nous proposons maintenant une mesure d'assistance ou nouvelle estimation, et, en même temps, le Gouvernement a un autre projet en délibération, celui des pensions aux vieillards. A la vue de toutes ces choses, on se demande comment cela se terminera. Nous parlons des ressources merveilleuses du pays. En apparence, le pays a de grandes ressources, mais il y a quelque chose de radicalement défectueux dans notre mode actuel d'administration. J'ai toujours prétendu—et en particulier depuis que le grand pays au sud a établi des droits tout à fait prohibitifs—qu'une mesure de ce genre s'impose absolument à nous quant à l'agriculture.

M. NEILL: Monsieur le président, j'en appelle au règlement. Quel rapport a le tarif avec la question?

M. SUTHERLAND (Oxford-Sud): N'en déplaise à l'honorable député, je crois, monsieur le président, que cela est bien pertinent et explique dans une bonne mesure la situation actuelle parmi ceux qui se livrent à l'agriculture.

Divers MEMBRES: A l'ordre!

M. SUTHERLAND (Oxford-Sud): A propos de quoi?

L'hon. M. DUNNING: Pour la raison donnée par mon honorable ami de Comox-Alberni (M. Neill). L'honorable député discute-t-il la résolution proposée à la Chambre?

M. SUTHERLAND (Oxford-Sud): Après les interruptions des deux honorables députés, je m'attendais à ce que le règlement fut invoqué, mais apparemment il ne l'est pas. Je faisais remarquer qu'il y avait d'autres moyens de remédier à la situation générale parmi les anciens combattants qui exige des mesures de secours pour aider ceux qui sont encore sur des fermes. Avant l'appel de l'ordre du jour, cet après-midi, j'ai essayé mais en vain d'obtenir du ministre des Finances (M. Robb) certains renseignements qui intéressent sérieusement ces hommes.

Il est bien évident qu'avec des ressources limitées ceux-ci ne peuvent entreprendre sur une grande échelle la culture mixte, l'élevage des volailles et le laitage, surtout dans l'Ouest. Je sais que dans l'Ontario ils achètent ordinairement une petite ferme pour pratiquer ce genre d'agriculture. Or, le Gouvernement cherche maintenant à favoriser les produits